

Plan de formation-recherche du



## « Enraciner, sélectionner, défendre. Comment faire survivre une démocratie ? (1918-1960) »

Reims 9-11 juin 2021

**Compte rendu par**

Christian E. Roques (Université de Reims)

Le colloque « Enraciner, sélectionner, défendre. Comment faire survivre une démocratie ? (1918-1960) » était le quatrième volet du plan de formation et de recherche « Quelle(s) démocratie(s) ? Réflexions sur la crise, la modernisation et les limites de la démocratie en Allemagne, France, Angleterre et en Europe centrale entre 1919 et 1939 » financé par le CIERA et porté par la coopération entre les Universités de Lorraine (Metz), de Reims, de Strasbourg et de Augsburg ainsi que par l'Institut historique allemand de Paris. Le PFR trouvait son impulsion fondamentale, d'une part, dans le constat que les discours diagnostiquant une « crise de la démocratie », voire qui annoncent la fin ou la mort de la démocratie parlementaire et libérale, se multiplient dans l'espace public contemporain ; et d'autre part, que ce discours critique s'accompagne souvent d'une comparaison avec la situation de l'entre-deux-guerres, d'une affirmation d'un retour des années 1930 ou de la « situation weimarienne » [*Weimarer Verhältnisse*].

Dans ce contexte, il semblait fertile d'éclairer quelque peu le débat contemporain en revenant sur les discours critiques de la démocratie de l'entre-deux-guerres, en s'intéressant notamment aux analyses critiques issues du camp démocrate, sans, pour autant, préjuger trop rapidement des limites de ce camps. L'approche scientifique du PFR partait justement du fait que la recherche universitaire sur les idées et les débats politique de l'entre-deux-guerres a longtemps opéré avec un schéma trop simplificateur, qui distinguait radicalement les discours



républicains et pro-démocratiques et les discours anti-démocratiques, donc proto-fascistes. Contre une telle approche trop souvent manichéenne et inspiré par un certain nombre de travaux qui sur les 20 dernières années ont mis l'accent sur la dimension interdiscursive des débats politiques de l'époque, le PFR se proposait de revenir sur les débats de l'époque en essayant d'en identifier la charge critique saisie comme une proposition d'amélioration et pas seulement une volonté de destruction.

Dès lors, après une première journée d'étude parisienne qui s'intéressait surtout à la question du populisme et de la comparabilité entre les années 1930 et l'époque contemporaine et deux colloques à Strasbourg et Metz, qui se penchaient sur la question du rapport entre « démocratie et dictature » [*Die europäischen Demokratien vor der Gefahr der Diktaturen (1919-1939): Prozesse demokratischer Kritik und Reflexion in den europäischen Öffentlichkeiten*], respectivement aux question du rapport entre démocratie et économie [*Demokratisches Denken und sozio-ökonomische Konzepte in der Zwischenkriegszeit: zur Bedeutung und Wirkung einer gesellschaftlichen Debatte*], le colloque rémois avait pour vocation de poser la question de la culture politique démocratique, c'est-à-dire étudier plus précisément, d'une part, les conditions dans lesquelles une démocratie peut s'enraciner durablement, et d'autre part, dans quelle cadre peut être pensé et pratiqué sa défense face aux ennemis.

Pour traiter avec pertinence des questions ainsi soulevés, il a semblé utile d'élargir quelque peu l'horizon historique pour aussi prendre en compte la Deuxième Guerre mondiale, mais surtout l'après-1945, dans l'idée que la relation entre l'entre-deux-guerres et l'après-guerre ne s'épuise pas simplement dans le traumatisme de l'échec, qui ferait des démocraties des années 20 et 30 le seul exemple à ne pas imiter. Au contraire, il apparaît clairement que « Bonn est aussi Weimar » (pour inverser la fameuse phrase de Fritz Allemans au sujet du cas allemand) au sens où les continuités entre l'entre-deux-guerres et l'après-guerre sont manifestes : nombre de questions et problématiques politiques qui furent longtemps considérés comme des réactions à l'expérience de l'entre-deux-guerres (la démocratie militante, la question de l'éducation à la démocratie) sont en fait des prolongations des débats de l'époque.

\* \* \*

La première section fut consacrée à l'Alsace, qui se révélait un espace particulièrement intéressant à étudier dans la perspective du colloque, puisqu'il y a là un territoire qui doit à la fois changer de culture politique nationale – passant de l'Empire allemand à la République française – et s'adapter à la culture démocratique nouvelle. A partir d'une étude portant sur la revue hebdomadaire, *L'Alsace française*, fondée en 1919, Philippe Jian (chercheur associé au Centre d'Histoire Sociale des mondes Contemporains, UMR 8058 CNRS/ Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) a montré la manière dont le milieu francophile libéral-conservateur, qui pense les Alsaciens comme démocrates dans l'âme tout en ayant vocation à se situer dans une espace transnational franco-germano-suisse, ont été amenés, face à la crise politique des



années 1920 à penser la défense de la démocratie. C'est dans les colonnes de *L'Alsace française*, qu'Edmond Vermeil, dans une série de trois articles publiés entre avril 1921 et juin 1924 se défia de la « démocratie allemande » (prussienne, impérialiste, autoritaire, antifrançaise) comme du contre-exemple à la démocratie occidentale et libérale qu'il appelait de ses vœux. Parallèlement à cette critique du modèle honni, Charles Beckenhaupt se lança, dans le même journal dans un critique des « partis politiques de masse », en s'appuyant sur un argumentaire libérale classique contre les abus de la tyrannie de la majorité et de la « suprématie de la masse populaire ». Il en appela dès lors à une rénovation de la démocratie française, à la mise en place d'une « démocratie harmonieuse », fondée sur un consensus républicain idéalisé et abstrait sous la forme de l'« unité nationale » autour des « hommes de bonne volonté ». Enfin, à partir de 1926, *L'Alsace française* publie une enquête de Richard Bovet-Grisel sur les débats démocratiques en Suisse, que les libéraux-conservateurs considèrent généralement comme un modèle d'équilibre entre démocratie directe et démocratie parlementaire. Bovet-Grisel y analysait le « malaise politique » provoqué par « l'emprise croissante de l'Etat centralisateur » et « le progrès angoissant du socialisme », ce qui aurait suscité le scepticisme d'une certaine jeunesse suisse, désormais séduite par les idées autoritaires (maurassiennes) et fascistes. Bovet-Grisel en voit la source dans un *trop* de démocratie, à savoir l'introduction, en 1919, de la proportionnelle pour l'élection à l'assemblée nationale, qui aurait substitué « la haine des classes » à « l'antique fraternité helvétique et chrétienne ». S'inspirant clairement des analyses de Beckenhaupt, Bovet-Grisel y oppose « une éloquente défense de la démocratie » (qui serait liée à l'essence même de la Suisse) et il en appelle au rétablissement de la « compétence » et de « l'effort » et à « l'union des classes » contre un « égalitarisme » mal compris. Au bout du compte, défendre la démocratie, aux yeux des auteurs de *L'Alsace française*, c'est critiquer le parlementarisme comme expression de la tyrannie de la majorité, auquel on oppose l'apaisement, la synthèse et le consensus, notamment dans un territoire aussi fracturé que l'Alsace.

La même question du « retour et de la réintégration de l'Alsace-Lorraine à la France » fut ensuite prolongée par Stéphane Einrick (Université de Lorraine) à partir d'une étude biographique sur Jean de Berthier, officier de carrière, et héritier d'une lignée légitimiste et catholique, traditionnellement hostile au régime républicain. Forcé à l'exil pendant le temps de l'annexion allemande, il revient en Alsace en 1919 – il fait donc partie des « revenants », cette couche de notables qui reviennent d'exil et ne sont pas vraiment l'expression d'une démocratisation de la société alsacienne. Dès lors, Einrick propose donc de parler, dans un premier temps, d'une « installation » de la démocratie en Alsace plutôt que de son « enracinement ». Revenu en Alsace de Berthier démissionne de l'armée et s'engage en politique, avec au cœur de sa démarche la question de la réintégration de l'Alsace dans le cadre français, en essayant d'articuler le patriotisme national et les particularismes locaux, notamment en matière religieuse. Si la réflexion sur la nature du régime démocratique n'a pas été au centre de son attention, de Berthier semble s'investir pleinement dans la nature représentative du fonctionnement républicain.



Enfin, déplaçant le regard au peu plus au nord, Julie-Anne Demel, agrégée en Allemand et docteur en histoire de l'Université de Strasbourg, attira l'attention sur un autre laboratoire de la pensée démocratique et des idées européennes : la château de Colpach, au Luxembourg, où sous l'égide des époux Emile et Aline Mayrisch se développe une « communauté de culture européenne », qui un lieu de dialogue et de rapprochement franco-allemand, ou se rencontrent industriels et intellectuels des deux pays.

\* \* \*

Le deuxième axe de réflexion porta sur les débats au sein de l'espace germanophone, i.e. sur la République de Weimar ainsi que sur la première République autrichienne.

Ainsi Bérénice Palaric (doctorante en Etudes germaniques à Sorbonne-Université) est revenue sur la question de la transition vers la démocratie des fameux « républicains de raison » en analysant la question de l'enracinement démocratique et le concept de « démocratie conservatrice » dans la pensée tardive d'Ernst Troeltsch. Ayant pris ses distances avec l'idée du *Kulturkrieg* dès 1916, Troeltsch s'investit activement, après 1917, dans le mouvement démocratique. Dans son discours de 1922 sur *Naturrecht und Humanität in der Weltpolitik* donne forme à sa réflexion politique en contexte démocratique et développe une stratégie discursive sur deux fronts. Le premier visait à resémantiser le vocabulaire politique traditionnel et redessiner les frontières des constellations politiques traditionnelles. Pour assurer l'adhésion des anciennes élites et du peuple au projet démocratique, il entreprend notamment de reconstituer une tradition démocratique proprement allemande, afin de lui prendre sa nature « étrangère ». L'autre ligne de front se construisait autour de l'idée que pour permettre un enracinement durable de la démocratie en Allemagne, elle devait être accompagnée par un renouvellement profond des valeurs, une « synthèse des valeurs » qui aurait eu pour but de réarticuler histoire, éthique et politique, que le XIXe siècle avait vu de disjoindre. Troeltsch pose ainsi dans sa conférence les jalons d'une démocratie conservatrice qui vise à renouveler les traditions libérales d'une bourgeoisie en crise en leur proposant la démocratie moins comme un modèle institutionnel que comme un idéal culturel.

A la dimension plus institutionnelle se consacra en revanche Marcus Llanque (professeur à Université d'Augsbourg) qui étudia, dans la double perspective du colloque, la question des fonctionnaires [*Berufsbeamtentum*] (qui ne comprenait pas seulement des personnes travaillant dans l'administration de l'Etat, mais également les « entreprises d'Etat », comme les chemins de fer ou les postes). Contrairement à la vision classique, qui fait des fonctionnaires de l'Etat démocratique les défenseurs « naturels » de l'ordre politique démocratique, et qui sont, de ce fait soumis à des exigences politiques et morales spécifiques ainsi qu'à une exigence d'engagement particulière par rapport à la constitution, l'exemple weimarien a montré que les fonctionnaires pouvaient aussi constituer une menace particulière et vive de la démocratie dès lors qu'ils n'adhèrent pas aux valeurs du régime. Or cette question fut vivement discutée sous la République de Weimar, qui se vit obligé d'organiser la transition



vers la République d'un corps de fonctionnaire pour l'essentiel engagé sous l'Empire. Après avoir introduit l'idée que la question des fonctionnaires est surtout lié à une conception étatiste de la politique – et donc nullement confiné à l'Etat démocratique (qui fait qu'on retrouve un corps similaire dans l'Etat monarchique ou l'Etat bolchévique) – et qu'elle se trouve dès lors fondamentalement en tension avec une conception démocratique de la politique (qui critique dans les fonctionnaires la possibilité d'un exercice du pouvoir légitime, mais non fondé sur la souveraineté populaire et sous-trait à la sanction par le peuple), mais aussi avec la conception républicaine (qui rejette l'idée d'un office à vie), Llanque introduit la question spécifique du problème dans le contexte weimarien : la question de la continuité étatique par rapport à l'empire et la nécessité de faire passer de la loyauté à la personne de l'empereur à la loyauté (abstraite) pour la constitution, ce qui posait aussi la question des libertés politiques des fonctionnaires et de leur droit de participer à des organisations ennemies de la démocratie. Une problématique manifeste après les élections de 1930, où il devient évident que le parti nazi a aussi conquis une partie de l'électorat fonctionnaire. C'est face à l'urgence du contexte de 1930 que Hermann Heller intervient dans les débats par un exposé sur « Les fonctionnaires dans la démocratie allemande », même s'il avait plaidé dès 1924 pour une « républicanisation des fonctionnaires » en contestant la distinction entre « politique des partis » [*Parteilpolitik*] et « politique d'Etat » [*Staatspolitik*] mobilisé par les fonctionnaires pour expliquer leur fonction dans la protection de l'Etat comme tel contre l'immixtion des partis. Or Heller « politise » la question en affirmant que l'action de l'Etat est toujours politique et que le corps des fonctionnaires a pour fonction d'exécuter la volonté de la politique – ils sont aussi au service du peuple. Dans son intervention de 1930, Heller développe un plaidoyer plus modeste : maintien du fonctionnariat de carrière, refus du droit d'éligibilité pour les fonctionnaires, argumentation contre l'attrait de la dictature qui mettrait les fonctionnaires à l'abri des partis politiques.

Les débats sur la nécessité pour la démocratie à devenir « militante » étaient aussi au cœur de l'intervention de Jens Hacke (professeur à l'Universität der Bundeswehr à Munich) qui attira l'attention sur l'actualité de la référence weimarienne dans le contexte actuel, tout en faisant remarquer que l'historien des idées doit résister à la tentation de chercher trop rapidement des analogies, et qu'il doit à la fois chercher à historiser la question- i.e. voir les différences – tout en étant sensible aux possibles similitudes structurelles avec le présent. Partant de la question ancienne (voire antique) de la manière dont on peut assurer la pérennité de la démocratie et des réponses fameusement divergentes apportés dans l'entre-deux guerre à cette question par Hans Kelsen (pour qui la démocratie se définit précisément par l'admission de sa propre mortalité) et Carl Schmitt (lui-même un démocrate douteux, mais un analyste acerbe sur les portes d'entrée que la démocratie offre à l'influence de ses propres ennemis), Hacke abordait ensuite la pensée de Karl Löwenstein, qui fut l'inventeur, en sciences politique, du concept de « démocratie militante », donc un concept de démocratie se structurant autour de l'idée de sa capacité à se défendre. Ce qui est nouveau dans le contexte de l'entre-deux-guerres et le fait que les formes concurrentes, totalitaires de la démocratie se



réclamaient aussi de l'adhésion des masses, donc d'un argument de légitimité démocratique. Dès 1931, Löwenstein théorisa la démocratie véritablement « militante », donc très engagée, capable de se défendre ses principes et institutions contre des ailes radicales (avec le risque, sur lequel il reviendra pendant l'ère McCarthy, de glisser vers une « démocratie autoritaire »). Dans l'exil américain Löwenstein approfondit la question par une série d'articles qui se présentent moins comme des traités théoriques que comme une étude comparée des mesures étatiques de défense de la démocratie. Cette idée d'une démocratie militante sera reprise au moment de la reconstruction, notamment par un penseur comme Dolf Sternberger, par exemples dans les discours radiophoniques qu'il tient pour la radiodiffusion publique de Hesse en 1946. Mais en même temps, son militantisme est aussi problématisé, dans la mesure où 5 ans plus tard, il plaide pour la liberté de la presse et la liberté d'expression comme le meilleur curatif contre toute maladie de la démocratie, marquant par là le fait qu'à ses yeux le développement d'une culture politique démocratique devient plus importante que simplement la logique de l'interdiction. Au bout du compte, Hacke propose de retenir à l'horizon de sa réflexion la remarque de Philip Manow, notait qu'il y avait probablement moins besoin d'une démocratie défensive/militante [*wehrhaft*] que d'une démocratie didactique [*lehrhaft*], i.e. d'une démocratie qui sache éduquer ses citoyens à son fonctionnement et ses valeurs. L'idée étant qu'in fine lorsqu'émergent les interrogations sur la nécessité de défendre la démocratie, il est souvent déjà trop tard. Or l'expérience weimarienne montre que la démocratie ne vit pas seulement sur des fondements qu'elle ne peut garantir elle-même, mais qu'elle peut très bien contribuer à sa propre stabilité en intervenant de manière active dans le domaine de l'éducation, de la protection des biens communs, de la mise à disposition d'infrastructures publiques, dans la défense de l'espace publique qui rend sensible l'expérience de l'aventure démocratique commune.

Après ces deux approches plus théoriques, l'intervention de Thomas Nicklas (professeur à l'Université de Reims) se penchait sur la biographie et la pensée d'un homme politique, donc d'un praticien de la démocratie : l'ancien ministre-président de Bavière et « père de la constitution bavaroise », Wilhelm Hoegner. Dans un discours prononcé à Augsbourg pour la *Verfassungsfeier* de 1931, Hoegner se pencha sur la question de la « protection de la République ». Admettant que les dispositions légales permettaient à l'Etat de se défendre contre des putschistes, Hoegner pointe le fait que le même Etat se trouve démuné dès lors que les ennemis déclarés de la démocratie fondent des partis et participent au processus démocratique. La constitution de 1919 présupposerait la maturité démocratique de la population, un présupposé non réalisé en Allemagne. Dans son manuel de droit public de 1949, Hoegner synthétisera cette idée par le slogan : « La démocratie que pour les démocrates ». Mais avant cela, Hoegner se voit contraint, en 1933, à l'exil en Suisse, un pays qu'il décrit lui-même comme « une école de la démocratie ». C'est sous l'influence de l'exemple helvétique et des discussions avec d'autres exilés allemands, comme Joseph Wirth ou Otto Braun, que Hoegner développe des considérations sur une « démocratie amélioré », qui se concentrent pour l'essentiel sur une amélioration des principes normatifs de la



démocratie : fédéralisme (alors qu'avant 33, il était militant du centralisme), autonomie communale, démocratie directe, interdiction de partis. C'est ainsi dans cette perspective des « leçons » à tirer de l'expérience weimarienne que Hoegner revient en Bavière en 1945 et qu'il y préside, conseillé par Hans Nawiasky, à la rédaction de la constitution bavaroise et qu'il tentera d'introduire, comme ministre de la justice bavarois, pour comme ministre de l'intérieur, des éléments de législation contre les ennemis de la démocratie.

Les mêmes débats sur l'ordre démocratique et sa défense se retrouvèrent dans l'espace politique autrichien, dans une continuité d'autant plus grande que les acteurs furent parfois les mêmes, tel Hans Kelsen. Péter Techet est ainsi revenu sur le débat entre Kelsen et Schmitt en essayant de montrer à partir d'une comparaison entre le cas autrichien et le cas weimarien, dans quelle mesure et avec quelle efficacité la cour constitutionnelle (position Kelsen) ou le président de la République (position Schmitt) ont pu (ou non) défendre la démocratie. Même si le résultat final est connu, il mérite d'être relevé que si le président fut, au bout du compte, un instrument de la destruction de la démocratie, la cour constitutionnelle dût être réduite au silence avant de pouvoir abroger la République. Techet retrace la différence fondamentale des conceptions kelsénienne et schmittienne à des conceptions très différentes de l'action juridiques des juges, dont Schmitt défend finalement une vision très mécanique de simple application du droit comme expression d'une puissance pré-juridique, de l'Etat, alors que Kelsen assimile Etat et constitution. En même temps, Schmitt analyse très justement l'article 76 de la constitution qui aurait permis une réécriture complète de la constitution avec une simple majorité des 2/3. Tout ce qui est légal n'est donc pas légitime à ses yeux, et au bout du compte, par cette distinction entre légalité et légitimité, que Kelsen ne connaît pas, Carl Schmitt ouvre l'espace possible de la démocratie militante : la fameuse « clause d'éternité » de la Loi fondamentale – qui postule que certaines parties de la constitution ne sauraient être modifiés de manière légitime – recourt ainsi à un schéma de pensée schmittien. En même temps, cela est à nuancer par l'idée que la conception schmittienne de la démocratie ne vise pas à la protection du pluralisme, mais justement son dépassement. Chez Kelsen la démocratie n'est pas liée à une question de substance, mais à une question de procédure. Le problème est qu'aussi bien dans le cas allemand que dans le cas autrichien ce fut au final la rhétorique schmittienne – et dès lors sa théorie de la souveraineté – qui fut mobilisé pour imposer le pouvoir dictatorial du président de la République – tels que prévu par la constitution dans le République de Weimar, en recourant à une loi plus ancienne de 1917 dans le cas autrichien, mais dont l'application cavalière par le gouvernement Dollfuss ne fut rendu possible qu'en plongeant la cour constitutionnelle autrichienne en crise par une démission collective des juges chrétiens-conservateurs. Tout cela tend à laisser penser que confier la mission de protection à la cour constitutionnelle serait plus efficace, même si l'exemple historique manifeste aussi clairement les limites d'une telle capacité défensive.

La démocratie ne peut donc guère être solide, si ses acteurs n'adhèrent pas à son mode de fonctionnement et à ses valeurs fondamentales : la question de la défense démocratique ramène donc inlassablement à la question de la culture politique, et notamment aux



conceptions de la démocratie que défendent les partis politiques – sujet sur lequel s’est penché Hanno Rebhan, chercheur associé à l’Université de Vienne, plus particulièrement à la question du « peuple » dans ces conceptions. Partant de la fragilité de la première République autrichienne en raison de l’absence d’une culture démocratique, Rebhan montra que pour les principaux partis au pouvoir l’objectif était celui d’une démocratie idéale qui dépasserait ou remplacerait l’ordre existant, à savoir l’ordre constitutionnel libéral-démocratique-parlementaire, dont l’architecte avait été le positiviste Kelsen. Cette revendication de l’établissement d’une forme meilleure de démocratie reposait en partie sur une argumentation démocratique : les camps bourgeois et nationalistes allemands affirmaient que le « peuple » et la « volonté du peuple » étaient mal représentés dans la démocratie existante, tandis que les sociaux-démocrates considéraient le « peuple travailleur » comme opprimé dans la démocratie existante à l’époque, raison pour laquelle le « souveraineté du peuple » était dévoyée. Parallèlement, les différents partis étaient convaincus que les « démocraties idéales » qu’ils conceptualisaient permettaient d’exprimer adéquatement la « volonté du peuple ».

La question de l’éducation du peuple à la démocratie comme stratégie de survie de la démocratie comme régime politique fut aussi au cœur de l’intervention de Pierre Schmuck (doctorant à la Albrechts-Ludwig-Universität de Freiburg i. Br.) sur la *Reichszentrale für Heimatdienst* et sur les *Volkshochschulen* de la République de Weimar. En focalisant l’attention sur ces institutions, Schmuck essaye de s’intéresser aux pratiques de transmission et d’éducation politiques qui tenaient de l’éducation populaire et qui se situaient donc en-dehors du cadre scolaire ou universitaire classique. Partant des idées des principaux théoriciens de l’éducation populaire sous la République de Weimar que furent Werner Picht, Eduard Weitsch, Richard Strahl ou Wilhelm Ziegler, Schmuck montre le lien causal qui existait – dans leur esprit – entre le degré d’éducation politique du peuple et la stabilité du régime politique. En même temps, Schmuck fait remarquer que dans les discours de l’époque « éducation politique » ne signifie pas nécessairement « éducation à la démocratie ». Le terme utilisé à l’époque n’est pas sans raison « *Staatsbürgererziehung* », terme qui met l’accent sur l’éducation du citoyen avant même d’envisager une quelconque forme politique. De ce déficit d’éducation, les théoriciens évoqués déduisirent une double mission pour l’éducation populaire : d’une part, aider à développer un « sens de l’Etat » [*Staatsgesinnung*], une certaine forme de patriotisme (étatique), et d’autre part, enseigner aux citoyens les éléments qui leur permettent d’aborder et comprendre de manière autonome les différentes questions de la vie politique et sociale. Ainsi, Eduard Weitsch prévoyait-il dans le programme de son école populaire de *Dreißigacker* des cours de lecture croisée de journaux, ce que l’on appellerait aujourd’hui des initiations à la lecture critique des médias. Au cœur de cette démarche se trouve finalement la *Reichszentrale*, fondée dès 1918, la première institution étatique consacrée à l’éducation politique en Allemagne. La création de cette institution fut d’ailleurs aussi contestée, notamment par les partis conservateurs, qui la présentèrent comme une instance de propagande gouvernementale. Une décision du Reichstag de 1921 plaça donc l’institution sous contrôle du parlement et lui fixa comme mission, d’« informer sur les questions sociales,





culturelles et de politique étrangère, non pas dans un esprit partisan, mais du point de vue de l'Etat dans son ensemble ». Les modes d'intervention de la Reichszentrale furent de trois types : la publication d'une revue, *Der Heimatdienst*, l'organisation de journées de formation citoyenne et la mise en place de campagne d'affiches. Tous les gouvernements de la République ont ensuite maintenu ce service. Il ne sera donc dissous qu'en 1933. Parallèlement à cette action publique et étatique, les *Volkshochschulen* (près de 150 furent fondées en 1918) constituèrent, pour ainsi dire, les versant « société civile » de cette démarche. Bien qu'il faille évidemment garder à l'esprit que toutes les *Volkshochschulen* n'étaient pas forcément d'orientation démocrate – existaient aussi des tendances *völkisch* dans ce mouvement – qui militaient donc pour une éducation politique *alternative* à la démocratie. Enfin, il faut, dans le cadre de la République fédérale, prendre en compte les fortes différences régionales qui pouvaient exister. Même si Schmuck reste encore prudent sur la portée et l'efficacité de ces efforts d'éducation politique, il retient quand-même la masse des activités de la *Reichszentrale* et de ses services régionaux, qui organisa des interventions même dans les petites localités rurales et cela jusque dans les années de crise 1931-1933. Et surtout, la *Reichszentrale* trouva manifestement une continuité dans la *Bundeszentrale für politische Bildung* après-guerre.

Dans un cadre temporel et national un peu différent, Nicolas Batteux (doctorant à l'Université Paris-Sorbonne) entreprit ensuite de montrer que les mêmes thématiques se retrouvent dans les débats politiques du moment de crise que furent la fin des années 1960. Dans une approche comparatiste, à partir des discussions des groupes parlementaires SPD en Allemagne et FGDS en France, Batteux montra que la question de l'« enracinement » et de la « défense » fut structurante pour les députés socialistes et sociaux-démocrates de cette époque, ces derniers justifiant souvent leur action en faveur de la démocratie à partir de leur rapport au passé. En France, la critique de l'Assemblée nationale comme simple « chambre d'enregistrement » fut développé notamment par André Chandernagor – en continuité avec les éléments de critique du régime politique déjà développé par François Mitterrand dans *Le coup d'Etat permanent* de 1964. Les limites du parlementarisme furent aussi thématiques en Allemagne par les députés du SPD, notamment dans le cadre des discussions sur la législation sur l'état d'urgence. Certains critiques virent dans la faiblesse du parlement dans ce contexte une résurgence de la République de Weimar et de son incapacité à imposer durablement un régime démocratique sur le sol allemand. Ces débats polarisèrent notamment de manière très forte le groupe social-démocrate.

\* \* \*

Enfin, le dernier axe du colloque déplaça le regard vers l'est.

Professeur de civilisation allemande à l'Université de Strasbourg, Pascal Fagot se pencha sur le discours du mouvement social-démocrate allemand en Silésie, c'est-à-dire des citoyens polonais de « nationalité » allemande, i.e. ayant gardé leur langue et leur culture d'origine, qui se regroupent en 1925 au sein du *Deutsche Sozialdemokratische Arbeitspartei in*



*Polen* (DSAP). L'analyse porte sur le principal quotidien social-démocrate de Pologne, le *Volkswille*, publié à Katowice à env. 4500 exemplaires et financé jusqu'en 1933 par des financements de l'Etat weimarien. Le *Volkswille* est un journal de combat politique, mais fidèle à l'esprit des lumières se veut aussi éducateur et informateur. Les socialistes de Pologne ayant leur origine intellectuelle dans la SPD, c'est le programme de ce dernier qui sert de fondement à leurs analyses et stratégies politiques. Mais en même temps, le DSAP adhère pleinement à la création de la Pologne, ce qui s'exprimera dans une double loyauté à l'égard de la Pologne : loyauté citoyenne par rapport à l'Etat, loyauté politique par rapport à la démocratie parlementaire. Car le DSAP est un parti décidément réformiste est postule dès lors une interdépendance fondamentale entre démocratie et socialisme : l'une mènera à l'autre, qui en retour renforcera la première. Mais en même temps, inspirés par Otto Bauer, les sociaux-démocrates allemands ne renonceront jamais à l'affirmation de leur « germanité » [*Deutschtum*]. Avec le coup d'Etat de Piłsudski en 1926, les sociaux-démocrates de Pologne se trouvent pris dans une position inconfortable entre le soutien apporté au coup d'Etat et au régime, et leur malaise avec la viol évident de la démocratie parlementaire. Pour sortir de l'aporie politique, les sociaux-démocrates en appellent donc rapidement à des nouvelles élections législatives et face à l'évolution dictatoriale de plus en plus manifeste du régime, les élections de 1928 deviennent à leur yeux le moment d'un combat constitutionnel fondamental : si Piłsudski réussit, ce sera le dernier affrontement démocratique auquel seront conviés les électeurs. Ainsi la campagne de 1928 se construira – à côté des thématiques traditionnelles de la lutte des classes et de la défense de minorités nationales – autour de la clef de voûte qu'est la défense de la démocratie. Dès lors, la campagne est l'occasion pour le *Volkswille*, d'expliquer à ses lecteurs les principes de fonctionnement de la démocratie parlementaire et de les appeler à voter pour la liste 2, constituée du parti socialiste polonais et du DSAP. Il offre donc à ses lecteurs un cours à la fois théorique et pratique d'éducation civique et électorale. Comme illustration de la menace, le *Volkswille* recourt au souvenir – encore présent en Silésie – du régime prussien et de son système électoral à 3 classes. Au bout du compte, la campagne ainsi menée permet de faire barrage à la droite et Piłsudski, mais ne sauvera par le parlementarisme de l'instabilité politique qui la caractérise après 1928 et ne saura éviter la mort de la démocratie parlementaire en Pologne en 1935.

C'est à un constat similaire que parvient Stephanie Zloch (historienne de la Technische Universität Dresden) qui dans une analyse comparée de la Pologne et de la Tchécoslovaquie, se pencha sur les efforts de défense de la démocratie dans ces deux pays pendant l'entre-deux-guerres. Partant du narratif « traditionnel » des régimes démocratiques dans ces deux pays comme l'histoire de leur échec final, Zloch propose de changer la perspective – dans la continuité des travaux de Tim Müller – et de ne plus voir les combats pour la démocratie sous l'aspect de leur vanité, mais de les lire comme des démarches d'exploration, de découverte, ce qui permet aussi de dégager des marqueurs de l'ambiguïté de la « démocratisation interne » et populaire des deux pays. L'intervention illustre ces propositions à partir des exemples, en Pologne, du mouvement de boycott des élections législatives de 1935 par les mouvements de



l'opposition, ainsi que par la grève rurale de 1937. Dans le cas tchécoslovaque, la réflexion sur la défense de la démocratie sera surtout l'œuvre de penseurs en exil, notamment Edvard Benes. Mais il y a là encore une lacune à combler par la recherche. Au bout du compte, nous retrouvons à l'horizon de cette intervention l'idée abordée dans l'espace allemand par Jens Hacke : l'idée que la thématization de la « démocratie militante » ne surgit que quand il est déjà trop tard...

Toutes les contributions du colloque y compris les débats ont été enregistrés et sont à consulter sur le site du CEGIL : <http://cegil.univ-lorraine.fr/content/videos-reims>. De surcroît, une sélection de contributions du colloque seront publiées en 2023 sous forme d'un dossier thématique dans la *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*.

